

[Texte]

The same flexibility applies to the reasons for setting up Petro-Canada. When the idea mushroomed out of the energy crisis 18 months ago it was perceived as a good thing by many people, including socialists who like public ownership and our liberals who like establishing new bureaucratic structures. Since that time, there have been five reasons for establishing Petro-Canada, or ten or any other round figure. It can do everything or nothing.

From what the government has said to date the same situation exists as to when The Ottawa Journal questioned the need for the national oil company, more than a year ago. It will do nothing that could not be adequately carried out under other powers and structures of government—and without the risk of unleashing an empire-building monster. It will not do any better than private oil companies in discovering oil and gas; judging by the record of government oil companies in other countries, it could do a great deal worse.

By setting up Petro-Canada, the government manages to seem guilty of both extremes of policy-making, tokenism and overkill. It is tokenism to pretend that a new structure for doing what can be done already will solve any real problems. It is dangerous to over-endow such an organization with powers. The Conservatives fighting the Bill are right to oppose it, no matter how much they might suspect that it is intended more as tokenism than as a full-fledged government entry into competition with private enterprise in the oil industry. Petro-Canada was born as a political gimmick, a bit of expediency. But that does not lessen the enormous scope for financial and economic error or terror . . .

I do not know which it is.

. . . that Bill C-8 so conveniently creates.

I submit to you, Mr. Chariman, that the editorial really points up the real problems that those who study this bill have. The Minister does not say whether this Petro-Canada is going to be another Air Canada, thrashing about in the airlines or a small token company involved in production. There are so many ways in which this company can get all the breaks, you might say . . .

Mr. Railton: Let us get the eggs hatched.

Mr. Ritchie: . . . but a lot of things should be straightened out. That is all I have to say at the moment, Mr. Chairman.

Mr. Foster: Mr. Chairman, could I just comment on the editorial which Mr. Ritchie has just read?

The Chairman: Mr. Foster.

Mr. Foster: He pointed out the broad powers of the Petro-Can bill. I would just like to point out to him that the Ontario Energy Corporation which was passed on February 28, 1975 under the objectives of this corporation, item (b) says that

the objectives of the corporation are to explore for, produce, manufacture, buy, transport, refine, sell and otherwise acquire, develop and deal in hydrocarbons and other forms of fuel and energy . . .

[Interprétation]

La même souplesse s'applique au bien-fondé de l'établissement de Petro-Canada. Quand l'idée est survenue à la suite de la crise d'énergie il y a un an et demi, plusieurs gens l'ont accueillie avec enthousiasme, y compris les socialistes qui favorisent la propriété publique, et les libéraux qui favorisent l'établissement de nouvelles infrastructures. Depuis, on a pu soulever cinq bonnes raisons pour la création de Petro-Canada, ou dix ou encore n'importe quel autre chiffre. La société peut tout faire ou ne rien faire.

D'après le gouvernement, la situation est aujourd'hui pareille à ce qu'elle était quand le *Journal d'Ottawa* a remis en question la nécessité d'une société nationale de pétrole, il y a un an. Elle n'accomplira rien que ne pourraient faire d'autres infrastructures gouvernementales, et alors sans le risque de créer un monopole gigantesque. Elle ne pourra pas devancer les sociétés pétrolières privées dans l'exploration du pétrole et du gaz naturel; et d'après le dossier des sociétés nationales dans d'autres pays, les résultats pourraient être pires.

Par la création de Petro-Canada, le gouvernement semble vouloir viser les deux extrêmes d'orientation politique: le symbolisme, et la surenchère. Il est difficile de croire qu'une nouvelle infrastructure pourrait réussir à remplacer celle qui existe déjà. En outre, il est dangereux d'attribuer trop de pouvoirs à un tel organisme. Les Conservateurs ont raison de s'opposer au bill, peu importe s'ils croient que, pour le gouvernement, c'est plus une intervention symbolique qu'une entrée absolue en concurrence sur l'entreprise privée dans l'industrie pétrolière. Petro-Canada est une solution politique peu sérieuse, un expédient, mais cela ne réduit pas pour autant la possibilité d'erreur ou de terreur économique . . .

Je ne sais pas lequel.

. . . qui serait le résultat de l'adoption du Bill C-8.

Monsieur le président, j'affirme que l'éditorial souligne les vrais problèmes que nous rencontrons pendant l'étude du bill. Le ministre ne peut pas nous dire si Petro-Canada va devenir une autre Air Canada, un géant parmi les géants, ou société d'importance mineure engagée dans la production du pétrole. La société pourrait bénéficier de tous les avantages, direz-vous . . .

Mr. Railton: Revenons à nos moutons.

Mr. Ritchie: . . . mais nous devons rectifier plusieurs choses. C'est tout ce que j'ai à dire pour le moment, monsieur le président.

Mr. Foster: Monsieur le président, me permettriez-vous de faire quelques remarques au sujet de l'éditorial que M. Ritchie vient de lire?

Le président: Monsieur Foster.

Mr. Foster: Il a souligné les vastes pouvoirs qu'accorde le bill de création de Petro-Canada. Je voudrais lui dire que l'alinéa b) de la loi qui a créé la Société d'énergie de l'Ontario le 28 février dernier énumère les pouvoirs suivants:

La société a pour but d'explorer, produire, fabriquer, acheter, transporter, raffiner, vendre, acquérir, exploiter et commercialiser les hydrocarbures et autres genres de combustible et d'énergie . . .